

VILLE DE PULLY Direction de l'urbanism	ic et de l'environnement
R 2 DEC, 2024 et de l'environneme P(63):e:1009 Pully	autorisation construire
	nt aménagement du terriroire
	parcs et promenades
	architecture

Demande N° 62-2024

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

	A remplir par l'admin	nistration comn	nunale			
Date	13 décembre 20	24 au 21	janvier	2025		
	Objet de la	a demande				
	A remplir par	le demandeur				
Propriétaire	B. et G. Al	NAGNOSTARAS		W. C. C.		
Demandeur	Av. des	Peupliers 2 0.9 PULLY				
Adresse			Parcelle	N° 3530		
Type de demande	☑ Abattage	□ Elagage	□ Taille	☐ Ecimage		
Végétation concernée	☐ Arbre isolé	☐ Haie	☐ Groupe of	d'arbres / bosquets		
Arbre classé	☐ Oui → N° (voir plan de classement des arbres)☐ Non					
Essence(s)	Thuja Plic	ata 2>	<	- Martin D. Parkini		
Diamètre(s) du tronc	1x 3700/	1 × 20 cm	_ Hauteur(s	s): 5 m		
Etat sanitaire	Bon		#12-15-11-286			
Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage	ARRE INU	TILE FAI	TDE			
oomiago	L'OMBRE DANS LA CUISINE					
		, s ph				
e e		1237/00/02/20 (00/00/00/00/00/00/00/00/00/00/00/00/00/				
			Man State of			

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully



Direction de l'urbanisme et de l'environnement Ch. de la Damataire 13 - CP 63 - 1009 Pully Demande N° 62-2024

Propriétaire Nom Prénom B. of G. ANAGNOSTARAS Adresse Av. des Peupliers 2 CH-1009 PULLY 079, 520, 47.36 Téléphone Adresse e-mail Gérance / Administrateur de la PPE Nom-Prénom Adresse Téléphone Adresse e-mail Entreprise mandatée par les travaux A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage Nom Prénom Société Adresse Téléphone Adresse e-mail bartzadez@ ameri Compensation prévue A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

☐ Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

COTE AV. DES PEUPLIERS

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date

Nombre d'arbre(s)

Emplacement prévu

Essence(s)

IX

AMELANCHIER

Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet

Signature

ROTHNDIFOLID

Tél. +41 21 72/37 00 - due@pully.ch www.pully.ch

-